

MAIRIE DE VERSONNEX
01210

Délibération n° : D202304035

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 19
Date de la convocation : 28 mars 2023
Votes exprimés : 17

Séance du 3 avril 2023

Le 3 AVRIL 2023 à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de VERSONNEX, s'est réuni en session ordinaire en présence, sous la Présidence de M. Jacques DUBOUT, maire,

PRESENTS : J. DUBOUT (maire) - E. MARTIN – P. HEIDELBERGER – D. ROTH - M.A. SOLETTI – J.L. FERVEL (Adjoints) N. BLOUQUY - F. PERRET - D. PORTEILLA FOURNIER – E. HEDRICH – L. TAQUET – R. PERRET – D. DEVISICOURT - C. ROBERT – J. PETRY – C. PAUGET – M. BIRNER

ABSENT EXCUSE : R. MERLEAU

ABSENTE : P. STEINMANN

Secrétaire de séance : Laurence TAQUET

MAISON DE SANTE : OCCUPATION GRATUITE POUR ASALEE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la rencontre avec l'association ASALEE.

Cette dernière demande la gratuité du local qu'elle occupe. L'association est présente les lundis et vendredis. Elle occupe le local n°2 au RDC (dit « local infirmières »).

Le loyer mensuel que l'association devrait verser, selon les tarifs mis en place par délibération n°202212060 du 05 décembre 2022, pour une occupation de 2 jours (soit 4 demi-journées) du local n°2 d'une surface de 11 m² est de 44 € HT, soit 52,80 € TTC.

Vu la demande formulée par l'association ASALEE ;

Sur le rapport présenté par Monsieur le Maire ;

Après en avoir délibéré, 16 pour et 1 contre ;

LE CONSEIL MUNICIPAL

DECIDE de mettre à disposition gratuitement à l'association ASALEE, le local n°2 situé au RDC de la Maison de Santé, pendant deux jours par semaine (lundi et vendredi) ;

AUTORISE le Maire à signer le contrat de bail avec l'association ASALEE portant les informations susvisées.

Rendu exécutoire
Le 04/04/2023
Publié
Le 05/04/2023

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme,
Le Maire.

